

Demande d'adhésion à l'ARECA de Bourgogne Franche-Comté

Bulletin à retourner complété* par télécopie à l'Ordre au 03.80.53.09.50 **au plus tôt**

***Cocher la case correspondante, écrire lisiblement en majuscules.**

Demande d'adhésion en qualité de membre associé

Pour être membre associé de l'ARECA de Bourgogne Franche-Comté, tout candidat à l'adhésion doit remplir les conditions suivantes :

1. Etre une personne physique ;
2. Etre inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables du Conseil régional de l'Ordre des Experts-Comptables de Bourgogne Franche-Comté et répondre notamment aux conditions énoncées à l'article 3 de l'Ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 ;
3. Verser une cotisation annuelle dont le montant est fixé chaque année par le conseil d'administration ;

Demande d'adhésion en qualité de membre actif

Pour être membre actif de l'ARECA de Bourgogne Franche-Comté, tout candidat à l'adhésion doit remplir les conditions suivantes :

1. Répondre aux conditions d'adhésion en qualité de membre associé ;
2. Souscrire au minimum à deux des critères suivants :
 - Traiter un nombre de dossiers agricoles jugé suffisant ou significatif par le Comité ;
 - Avoir rédigé un mémoire agricole ;
 - Etre titulaire du Diplôme Universitaire de l'Entreprise Agricole de l'Université de Rennes 1 ou d'un diplôme de troisième cycle agricole ou rural équivalent ;
 - Etre membre de l'U.N.E.C.A. ;
 - Justifier de formations suivies sur les secteurs de l'agriculture (qui nécessitent l'intervention d'un professionnel) en nombre suffisant et s'engager à suivre annuellement un minimum de deux journées de formation spécifique au secteur agricole ou rural ;
3. Et en outre répondre à l'une des conditions suivantes :
 - Pouvoir justifier d'une expérience professionnelle suffisante dans les secteurs agricole et rural, au cours des dix années précédant la candidature (rédaction d'articles de presse, mémoire d'expertise comptable à thème agricole ou rural, participation à la rédaction d'ouvrage agricole, animation de séminaire de formation agricole ou rural, fonctions ordinaires ou syndicales dans le secteur agricole ou rural, nombre de dossiers agricoles ou ruraux traités, copies d'attestations de centres de gestion agréés agricoles, etc.) ;
 - Etre titulaire d'un diplôme de troisième cycle universitaire « agricole ou rural » ;
 - Pouvoir justifier d'une formation préalable comprenant la participation à cinq séminaires agréés par le Comité d'agrément (séminaires UNECA par exemple).

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. _____ Fax : _____ Portable : _____

E-mail : _____ Site Internet : _____

• Année d'inscription au Tableau de l'Ordre de Bourgogne Franche-Comté : _____

• Nombre de dossiers agricoles traités en 2005 : _____

• Rédaction d'un mémoire agricole Non Oui (Titre : _____)

• Diplôme de troisième cycle agricole ou rural obtenu : _____ Année : _____

• Adhérent à l'UNECA : Oui Non

• Formations suivies sur les secteurs de l'agriculture : _____

• Expérience dans le secteur agricole :

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Rédaction d'articles de presse | <input type="checkbox"/> Animation de séminaire de formation agricole ou rural |
| <input type="checkbox"/> Fonctions ordinaires ou syndicales dans le secteur agricole ou rural | <input type="checkbox"/> Participation à la rédaction d'ouvrage agricole |
| | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : _____ |

• Formation initiale comprenant la participation à cinq séminaires à thématique agricole ou rurale : _____

Je m'engage à suivre annuellement au moins deux journées de formation spécifique au secteur agricole ou rural

Date, cachet et signature.

A.R.E.C.A. Bourgogne Franche-Comté

Cotisation annuelle 2006

NOM : _____ **PRENOM :** _____

Cabinet : _____ **Tél :** _____

Email : _____ (écrire lisiblement)

- Cotisation annuelle

- Je joins un règlement total de 30 €**
(établi à l'Ordre des Experts-Comptables)